

Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis :

Etudiants ayant validé deux années d'études supérieures dans le domaine de la gestion ou de l'économie : BTS CGO, DUT GEA, L2 en sciences économiques, gestion ou AES.

Objectifs

Établir le reporting budgétaire, les tableaux de bord et savoir les utiliser à des fins d'analyse de gestion.

Élaborer des outils de gestion pertinents et adaptés pour mesurer les coûts de manière efficiente et piloter les performances économiques et financières.

Devenir compétent en gestion, à l'aide à la décision et à l'évaluation des résultats.

Conseiller les opérationnels dans l'amélioration des performances.

Compétences

- Identifier les tâches du service de contrôle de gestion et les documents produits par le contrôleur de gestion. Intégrer les caractéristiques de l'organisation comme les objectifs et missions, la taille, la structure, le marché et la technologie pour le fonctionnement du contrôle de gestion.
- Produire et, le cas échéant, adapter un système de calcul des coûts aux évolutions du contexte et aux objectifs de l'organisation. Utiliser un progiciel de comptabilité et de gestion.
- Calculer, justifier et hiérarchiser des indicateurs de performance. Utiliser différentes méthodes de calcul des coûts pour différents types de décisions. Le cas échéant, faire des propositions d'adaptation pour répondre à un nouveau problème de gestion.
- Utiliser un découpage en centres de responsabilité à des fins budgétaires. - Exploiter des indicateurs de gestion au sein d'un centre de responsabilité.
- Évaluer l'opportunité et la pertinence, dans des cas simples, d'un système de régulation par les prix de cession interne.
- Réaliser : un budget pour une unité de gestion ; des travaux de consolidation budgétaire ; des travaux de contrôle budgétaire.
- Exploiter les résultats de la procédure budgétaire en fin d'année. Le cas échéant, faire des propositions d'adaptation des procédures de consolidation et de contrôle budgétaire.
- Calculer des indicateurs dans le cadre d'un tableau de bord préexistant. Le cas échéant, proposer des améliorations.

🌟 Valide le 12-12-2017

Code : LP12400A

60 crédits

Licence professionnelle

Responsabilité nationale :

EPN10 - Comptabilité

Contrôle Audit (CCA) / Larry

BEN SIMHON

Niveau d'entrée requis :

Niveau III

Niveau de sortie : Niveau II

Mode d'accès à la

certification :

- Contrat de professionnalisation
- Formation continue
- Validation des Acquis de l'Expérience

NSF : Comptabilité, gestion (314)

Métiers (ROME) : Assistant

/ Assistante au contrôle de

gestion (M1204) , Chargé /

Chargée du contrôle de

gestion (M1204)

Code CNCP : 14731

Code CertifInfo : 91253

Contact national :

Comptabilité, Finance, Audit

132, 4ème, 40 rue des

jeûneurs

75002 Paris

01 40 27 27 13

Véronique Dejardin

veronique.dejardin@cnam.fr

Enseignements

60 ECTS

Comptabilité et contrôle de gestion Initiation I	CCG101
	4 ECTS
Comptabilité et contrôle de gestion Initiation II	CCG102
	4 ECTS
Comptabilité et contrôle de gestion perfectionnement 1	CCG103
	4 ECTS
Comptabilité et contrôle de gestion perfectionnement 2	CCG104
	4 ECTS
Comptabilité financière des sociétés	CFA115
	8 ECTS
Comptabilité et analyse financière	CFA116
	6 ECTS
Test d'anglais (Bulat niveau 2)	UA2B24
	4 ECTS
Projet tuteuré	UACF03
	12 ECTS
Expérience ou stage	UACF04
	14 ECTS